ORDONNANCE COLLECTIVE

Titre de l'ordonnance :		N° de l'ordonnance :
LORS DE L'ABSENCE DE MÉDECIN À L'URGENCE : **Initier une intervention chez un usager présentant des DOULEURS ABDOMINALES**		**OC-08 FU**
Référence à un protocole : Oui ☐ Non ☑	**Date de mise en vigueur :** **Juillet 2004**	**Date de révision :** **Août 2010**
Professionnels habilités : Infirmières de l'urgence lors d'absence de médecin.		
Secteurs(s) d'activité(s) visé(s) : Urgence.		
Groupe cible ou situation clinique visée : Usager se présentant à l'urgence avec des douleurs abdominales.		
Activités réservées : ‣ Évaluer la condition physique d'une personne symptomatique de douleurs abdominales. ‣ Initier des mesures thérapeutiques selon une ordonnance collective. ‣ Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		

INDICATION :

- Lors d'absence à l'urgence, un usager se présentant avec des douleurs abdominales.

CONDITION D'INITIATION :

- En l'absence de médecin à l'urgence, usager présentant des douleurs abdominales.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE :

- Bien évaluer le degré d'urgence selon l'échelle de triage et orienter vers les ressources appropriées.

CONTRE INDICATION :

- Aucune.

LIMITES/RÉFÉRENCES AU MÉDECIN :

- Transfert ambulancier vers une autre urgence selon la gravité.

DIRECTIVES/RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES :

1. Évaluation de la douleur selon PQRST et sur échelle de 0 à 10.
2. Signes vitaux complets.
3. Garder à jeun.
4. Installer NaC1 0,9% I.V. à 80 ml/heure.
5. Si la T° rectale est plus grande que 38° chez l'enfant de moins de 12 ans, donner 15 mg/kg d'Acétaminophène (Tylénol®)**Chez l'adulte attendre**.
6. Si besoin, transfert ambulancier avec escorte infirmière vers une autre urgence et aviser le centre hospitalier receveur.

SOURCES :

- Monographie de l'Acétaminophène (Tylénol®).

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
Rédigé par :	
Marie-Jeanne Martel, Coordonnatrice	Août 2010
Personnes consultées :	
Dr Jean-Guy Daniels, Chef médical de l'urgence	Octobre 2010
Nathalie Charest, Chef pharmacienne	Octobre 2010
Pierre Luc Trépanier, Chef d'unités de soins	Octobre 2010
PROCESSUS D'APPROBATION	
Approuvée par la DSI :	
Brigitte Langlois	oct 2010
Date	
Approuvée par le CMDP :	
~~pour~~ ~~Dre Françoise Bilodeau~~	110406
Date	